



**VERSAILLES**

## Compte-rendu du GT CTSD Moyens éducatifs 78 du 10 juin 2021 et CTSD 78 du 17 juin 2021.

**I Le GT se tient en présentiel le 10 juin au collège Les Saules de Guyancourt. Il débute à 9h30 et s'achève à 12h29.**

### 1.1 Remarques :

Le Sgen-CFDT et la FSU déplorent avoir reçu les documents tardivement (mardi soir pour jeudi) et de n'avoir donc pas pu les étudier comme il convient.

Le Dasen annonce en début de séance qu'encore hier soir, il y avait des échanges entre chefs d'établissement et DOS donc il y aura des petits ajustements à venir.

Le Sgen-CFDT, approuvé par la FSU, dénonce le fait que l'IPS (Indicateur de Positionnement Social) est indiqué globalement par établissement mais il peut y avoir au sein d'un même établissement, comme un LPO, des variations d'IPS : des publics très difficiles issus de cités et qui, au retour de confinement, ont reproduit le système de bandes rivales de villes s'opposant ( ex : Valibout à Plaisir contre Montigny) avec plusieurs incidents et qui côtoient des publics plus aisés qui faussent le résultat de l'IPS. Ceci n'est pas le cas de tous les LPO selon les formations accueillies. La mixité est **bien évidemment** très positive mais c'est dommage que ces variations d'IPS ne soient pas prises en considération.

Le Sgen-CFDT indique que nous réclamons depuis plusieurs années les indications pour les DDFPT, nous sommes d'accord qu'ils ne dépendent pas de la DSDEN mais nous n'avons jamais cette indication or cela a une incidence sur les ETP (Emplois temps plein) profs lorsque certains sont amenés à faire fonction et nous voudrions comprendre dès lors. Le Dasen répond que cela a aussi une incidence sur le personnel adulte encadrant.

Le rectorat a annoncé un travail l'an prochain sur les barèmes CPE et AED.

La réserve d'appoint de rompus de temps partiels sera surtout donnée au Val d'Oise (poussée démographique dans ce département).

+ de 4 000 élèves dans le 2nd degré dans notre académie.

Demande d'harmonisation des documents d'une année sur l'autre par la FSU.

### 1.2 Les chiffres des moyens éducatifs :

Le Sgen-CFDT reprend les indications du CTA : 10 ETP AED en moins dans les Yvelines en 2021 ; dans le document de l'an dernier , nous avons 727,5 ETP AED en collège et 347,5 ETP AED en lycée (avec la dotation exceptionnelle) et cette année nous sommes à 713,5 ETP collège et 351,4 ETP AED lycée soit - 14 ETP AED en collège+ 3,9 en lycée donc ce sont les collèges qui subissent de plein fouet cette diminution sans que pour autant l'ajustement CPE soit en leur faveur (le constat de manque de CPE en collège par rapport aux lycées avait été dit). L'an dernier, on parlait d'une surdotation de 61 ETP => inquiétudes.

Le Dasen indique qu'en fait, avec les postes provisoires donnés par le rectorat, ce ne sont pas moins 10 postes AED mais -0,5 poste pour l'an prochain en récupérant les 9,5 ETP AED 1<sup>er</sup> degré. La rectrice a aussi demandé à ce qu'on revoie à la hausse le nombre de CPE et AED sur notre académie.

La FSU attire l'attention sur la multiplication des temps partiels AED avec des retraits de 0,1 par établissement.

Reprise des 9,5 ETP d'AED maintenus sur le 1<sup>er</sup> degré à titre dérogatoire depuis 2015 malgré la disparition des RAR.

Les points de départ du travail de la DOS (Division de l'Organisation Scolaire) :

- hypothèse de retrait qui ne dépasse pas un ETP AED par établissement.
- tenir compte des particularités des EPLE.
- ne pas procéder à des retraits d'AED cette année lorsqu'il y a reprise d'un poste de CPE.
- accompagner les équipes dans la construction d'une stratégie globale vie scolaire.

Après ajustement 2021 : - 104 collèges sont dans l'écart intermédiaire et 2 sont dans l'écart positif (soit -1 par rapport à l'an dernier) et il n'y en a plus dans l'écart négatif (2 l'an dernier).

- 3 lycées sont dans encore dans l'écart négatif (soit -4 par rapport à l'an dernier) et moins 3 lycées dans l'écart positif.

L'écart négatif = sous-dotation, l'écart positif = surdotation.

Réserve de 3,10 ETP AED pour les ateliers relais.

Des retraits : 69 en collèges et 18 en lycées.

Des abondements : 28 en collèges et 23 en lycées.

Etablissements qui pourraient bénéficier d'un berceau stagiaire CPE, par ordre de priorité au regard du barème académique : collège Mozart à Bois d'Arcy, les Hauts Grillets à St Germain en Laye, Henri IV à Meulan, St Exupéry à Andrésy, les Molières aux Essarts, La Mauldre à Maule, Pagnol à Bonnières sur Seine et Ravel à Montfort l'Amaury.

Le Sgen-CFDT demande pourquoi le lycée Charles de Gaulle de Poissy n'est pas dans ce classement : à Ch de Gaulle à Poissy l'écart est de - 0,86, nous signalons depuis longtemps le problème d'un CPE pour 1176 élèves. La FSU soutient le Sgen-CFDT.

Le Dasen indique que, dans tous les établissements, la situation a été très particulière cette année et qu'il faudra remettre du lien à la rentrée en y consacrant une attention toute particulière.

**II Le CTSD se tient en présentiel le 17 juin au collège Les Saules de Guyancourt. Il débute à 9h36 et s'achève à 12h28.**

### **2.1 Lecture des déclarations préalables du Sgen-CFDT, UNSA, FO et FSU.**

Le Dasen répond aux remarques contenues dans les D.P : sur la question des critères, le barème sera retravaillé au plan académique avec les organisations syndicales avec les mêmes critères pour les départements de l'académie. Le travail fait pour le CTSD peut paraître inutile s'il y a modification l'an prochain mais il assure déjà une meilleure visibilité. Il rappelle que l'enveloppe est contrainte et il entend que moins 0,3 ETP est lourd mais « ce ne sont pas des comptes d'apothicaires lorsque c'est à la hausse ».

Concernant Parcoursup, 80 % de propositions ont été faites aux élèves de Terminale. Et des places qui n'ont pas été prises au 1<sup>er</sup> tout vont être réinjectées (annonce de la 2eme phase ce jour).

Remerciement du Dasen aux personnels infirmiers, médecins et assistants sociaux qui se sont fortement investis durant cette période de crise.

### **2.2 Situation pour les médecins scolaires.**

Le Dr Jaya Benoit, médecin conseiller technique à la DSDEN, indique que le département bénéficie de 37 ETP secteurs (emplois temps plein) + 1 médecin conseiller technique + 1 médecin conseiller technique adjoint. Aujourd'hui, nous avons sur le département : 23 médecins soit 19,2 ETP + 6,1 ETP en CDD + 1,9 ETP qui interviennent ponctuellement soit un total de 27,2 ETP, si notre département est le plus avantage, il est difficile de recruter des médecins. Actuellement, beaucoup de jeunes médecins sont dans l'optique de services partagés et donc la DSDEN espère pouvoir recruter.

Nous bénéficions aussi d'une équipe d'assistants médicaux : 1 pourvu et 18 supports (15 titulaires en activité, 2 CLD-CLM et recrutement de 3 contractuels soit 16,6 ETP) et leur aide a été précieuse depuis un an.

Tous les médecins ont conservé leurs secteurs et participent au secteur mutualisé en réseau pour éviter des secteurs vacants. EN L.P : toutes les visites médicales ont été assurées par les médecins scolaires au cours du 1<sup>er</sup> trimestre ; pour les autres établissements du 2<sup>nd</sup> degré, il s'agit d'une collaboration avec les infirmières et les assistantes sociales et ont été vus les élèves qui avaient besoin d'un avis médical.

Le Dr Jaya Benoit remercie toutes les équipes de direction pour l'aide apportée dans la mise en place d'une cellule Covid. Le choix a été fait de centraliser toutes les informations.

### **2.3 Situation pour les infirmiers scolaires.**

Corinne Pkelgny, infirmière conseillère technique à la DSDEN 78, explique que les services infirmiers scolaires se composent de 166 postes budgétés et 6 ETP de rompus de temps partiels = 185 infirmiers dont 2 affectés à la DSDEN. C'est donc 159 titulaires, 6 stagiaires, 18 contractuelles (de + en + de mal à les recruter). Toujours une vigilance vis-à-vis des REP+, ERPD, internat. Durant cette année, il s'est agi de mettre en place les informations sur les gestes barrières, le tracking, les infirmières recevaient les élèves malades et il y a eu participation à la vaccination du personnel. Il y a eu coordination entre les infirmiers, les médecins et les assistants sociaux surtout par rapport aux élèves qui allaient mal. Repérage aussi sur les élèves de 6<sup>me</sup> qui n'avaient pas pu être vus en CM2. Missions d'accompagner les élèves et leurs familles vers les structures de soins adaptés. Prise en charge dès le mois d'avril des tests et des médiateurs LAC (lutte anti-covid) sont venus aider. Semaine dernière : 18 000 dépistages et la semaine prochaine ce sera fini sur le 2<sup>nd</sup> degré mais ce sera 10 000 sur le 1<sup>er</sup> degré.

Le Dasen souligne la collaboration avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) très bénéfique.

Les établissements où les tests ont le mieux marché sont les lycées généraux.

Des discussions ont eu lieu à la DSDEN sur les questions de communication, d'anticipation et de la logique de distribution des tests et transmission à la rectrice du compte-rendu pour pouvoir gérer cette crise au mieux.

### **2.4 Situation pour les assistants sociaux.**

54 ETP et 11 postes conseillers techniques de secteur, 1 poste de conseiller technique départemental (absente et remplacée temporairement par un conseiller technique de secteur). Soit un total de 76 A.S (avec un effort sur les REP : 20 sur les REP dont 9 dans les REP+ et 11 dans les réseaux relevant des REP.).

Sur 166 établissements du 2<sup>nd</sup> degré, 73 % bénéficient d'une A.S et 30 établissements bénéficient d'un réseau. Il existe aussi un pôle ressources auquel participent 29 A.S. Concernant les questions d'affectation et de temps de travail : les A.S sont de 70 à 100 de temps plein et elles sont affectées sur 2 établissements (un à fort besoin et un à moins de besoins).

Dans le 1<sup>er</sup> degré, pas de fortes sollicitations sauf REP+ et il n'y a pas de personnel dédié, toutes les AS peuvent intervenir sur un réseau.

Rentrée 2021 : pas de modification prévue.

Depuis mars : déploiement de matériel informatique et de téléphone professionnel.

Le contexte sanitaire leur a demandé d'adapter leurs pratiques.

Il faut renforcer en permanence le bon aiguillage des informations.

Volonté de renforcer le conseil aux personnes pour ne pas surcharger le Parquet avec des signalements. Tout ce qui relève du placement des enfants est en augmentation.

Mme Hennequin, assistante sociale invitée, intervient et fait remarquer: crainte du contre-coup du covid, besoin de temps pour la formation continue, postes qui se complexifient avec la multiplicité des partenariats, le recrutement des AS devient difficile, il faut pouvoir recruter des stagiaires et mettre des moyens sur le salaire pour rendre le métier attractif. Pour la première fois, la commission de réforme va concerner 2 AS et en lien fort avec leurs conditions de travail ; « Si la crise sanitaire est derrière, la crise sociale est devant ».

Problème de recrutement des chefs de service.

### **2.5 Carte AED-CPE.**

En réserve, il n'y a plus que 2 ETP pour les ateliers relais et des travaux : 1,1 ETP a été repris pour être distribué. 0,5 a été donné au lycée franco-allemand pour les travaux.

Demandes des O.S d'un seuil minimal d'AED par établissement et de la prise en compte du nombre de demi-pensionnaires dans les calculs pour l'obtention d'ETP AED.

Après ajustements du CTSD :

Des retraits : 66 en collèges et 19 en lycées.

Des abondements : 27 en collèges et 19 en lycées.

## **2.6 Divers.**

-Vote d'un vœu contre les suppressions de postes, unanimité de soutien de ce vœu des O.S.

- Saisie du CHSTD sur la question des conditions de travail des personnels de vie scolaire présenté par toutes les O.S siégeant (FSU, F.O, Sgen-CFDT, Snalc, UNSA). Ces O.S constatent et dénoncent l'insuffisance des moyens vie scolaire accordés pour la rentrée 2021 et saisissent le CHSCTD des Yvelines pour qu'il organise une enquête sur les conditions de travail des personnels de vie scolaire dans les établissements du département.

-Où en est-on de la fusion des collèges Gagarine et Courbet de Trappes ? *R : on s'en éloigne, il n'y aura sans doute pas fusion pour des raisons de taille des établissements et des secteurs géographiques. Une délégation des enseignants a été reçue par le conseil départemental. Il y aura nécessité d'avoir une réflexion sur la carte scolaire. Inquiétude du collège Le Village à Trappes. R : il fait le plein donc pas d'inquiétudes à avoir.*

-Demande de la liste des établissements ayant mis en place l'auto-évaluation externe. *R : elle sera envoyée aux O.S mais, pour l'instant, pas de réponse qualitative.*

- Le bilan des tests ? *R : ceci sera indiqué à la rentrée car le bilan n'est pas encore fait.*

- les autotests pour les personnels ? *R : tout a été mis à disposition.*

- Pas d'information de la DSDEN pour les créneaux donnés pour la vaccination à la préfecture. *R : problème de communication car le Dasen n'a pas été prévenu par la préfecture. 2 centres de vaccination ont été mis en place : un à Sartrouville et un à Villiers Saint Frédéric, ils étaient, dans un premier temps, à destination des professeurs du 1<sup>er</sup> degré en priorité puis se sont ouverts à tout personnel éducation nationale. Ils n'ont pas rencontré le « succès » attendu.*

- Caméra de vidéo-surveillance au collège La Clef Saint Pierre à Elancourt, problème de RGPD. *R : l'établissement a été contacté et le conseil départemental souhaite surtout surveiller les abords du collège.*

- Demande d'information sur les remboursements des transports pour les élus siégeant. *R : la DSDEN va se renseigner et nous transmettre les informations.*

## **III Etude du cas par cas :**

Le problème de C'Midy est aussi vécu dans les collèges car des factures erronées ont été générées. De ce fait, plusieurs familles ont retiré leurs enfants de la restauration. Le Dasen indique qu'il va se mettre en relation avec C'Midy.

- collège les 3 Moulins à Bonnelles : -0,5 ETP AED encore cette année alors que Mme Duprat, ancienne directrice académique adjointe, s'était engagée sur l'absence d'un nouveau retrait. Les élèves restent au collège toute la journée qui est semi-rural et tributaire des transports scolaires. *+ 0,5 ETP AED en CTSD.*

- collège Flora Tristan à Carrières sous Poissy : un rompu de temps partiel perdu. *+ 0,1 ETP AED en CTSD.*

- collège Cassin à Chanteloup les Vignes : c'est un retrait 1<sup>er</sup> degré.

- collège Anatole France aux Clayes sous Bois : perte de 0,3 ETP AED or important car les effectifs sont en hausse et cela permettrait d'encadrer mieux la restauration.
- collège du Bois d'Aulne à Conflans : -0,3 ETP AED or le CPE ne reprendra qu'à 80 % l'an prochain et toute baisse risque d'être mal perçue. *R : vont garder le chargé de prévention et le temps partiel de CPE.*
- collège Montaigne à Conflans : - 2 ETP AED mais c'est pour l'ERPD.
- collège Descartes à Fontenay le Fleury : il perd 0,2 ETP AED => temps partiels imposés alors que 25 divisions, cours sur 3 niveaux avec un bâtiment Segpa à part.
- collège Montcient à Gaillon sur Montcient : + 0,2 ETP AED en CTSD.
- collège Ariane à Guyancourt : -0,3 ETP AED mais il n'y a pas d'adjoint, une seule CPE, et la secrétaire administrative va reprendre à mi-temps thérapeutique l'an prochain. *R : + 0,2 ETP AED en CTSD.*
- collège Les Saules à Guyancourt : -0,8 ETP AED, ils vont se retrouver en très grande difficulté. Les demi-pensionnaires composent les 2/3 des élèves. *R : + 0,3 ETP AED en CTSD.*
- collège Mauriac à Houdan : 717 demi-pensionnaires, projet de reconstruction => inquiétude car -0,3 ETP AED. *R : rompu de temps partiel CPE prévu (= 0,5 contractuel)*
- collège Pasteur à Mantes : -0,8 ETP AED. *Réponse : peu de demi-pensionnaires.*
- collège Lumière à Marly le Roi : - 0,1 ETP AED en CTSD.
- collège La Coudre à Montigny : -0,8 ETP AED. *Réponse : en réalité, c'est -0,3 car -0,5 était pour le dispositif relais. R : + 0,3 ETP AED en CTSD.*
- collège Le Rondeau à Rambouillet : -0,8 ETP AED. *Réponse : en réalité, c'est -0,3 car -0,5 était pour le dispositif relais. Gros problème car suppression du poste d'adjoint et un faisceau de complication dans cet établissement. R : + 0,3 ETP AED en CTSD.*
- collège Sully à Rosny : le poste provisoire de CPE, existant depuis 25 ans, est supprimé. **Risques de tensions** car le poste de CPE disparaît et un AED en + alors que non demandé. *R : la direction de l'établissement a demandé ce poste d'AED.*
- collège Racine de St Cyr l'Ecole : -0,3 or M Ouvrard s'était engagé pour une absence de retrait. Il avait par ailleurs, parlé de la venue du C2A2E. *Réponse : étude des barèmes et pour la venue du C2A2E, la balle est dans le camp de l'établissement. Situation tendue re-signalée en CTSD.*
- collège Gagarine à Trappes : plusieurs dispositifs d'accueil d'élèves à besoins particuliers, locaux sur 4 bâtiments, problème de -0,5 ETP AED. *R : perte d'élèves cette année.*
- collège Zola à Vernouillet : l'an dernier, il a perdu 0,5 ETP AED et cette année, il perd de nouveau 0,2 ETP AED or il y a des travaux dans la nouvelle cour qui vont compliquer la surveillance. *R : + 0,2 ETP AED en CTSD.*
- collège Poincaré à Versailles : + 0,1 ETP AED en CTSD.
- collège Hélène Boucher à Voisins le Bretonneux : -0,2 ETP AED mais établissement avec suppression d'un poste de secrétaire et un taux important d'élèves à besoins particuliers. *R : + 0,2 ETP AED en CTSD.*
- lycée Louise Weiss à Achères : - 0,1 ETP AED en CTSD.

- lycée hôtelier de Guyancourt : -0,8 ETP AED or problème de l'internat du CFA qui retombe sur les AED.
- lycée Duchesne à la Celle St Cloud : - 0,1 ETP AED en CTSD.
- lycée Moulin au Chesnay : - 0,5 ETP AED en CTSD.
- lycée Vaucanson aux Mureaux, l'an dernier, vous nous parliez d'une surdotation d'ETP AED de 1,95 ETP et de + 0,33 pour les ETP CPE. Nous en sommes loin maintenant puisque l'écart est de 0,20 (l'an dernier, le Sgen-CFDT a évoqué la difficulté de surveiller 5 bâtiments et 2 cours). *Réponse : oui, l'écart est plus faible.* L'augmentation des effectifs est évoquée comme raison à ce fait. Demande du Sgen -CFDT d'une attention particulière. **Redit en CTSD en insistant sur les effectifs en augmentation et les IPS.**
- lycée Villon aux Mureaux : -0,2 ETP AED alors que problème de cantine mobile (=> besoin d'AED supplémentaires) et des effectifs en augmentation. *R : la dégradation est notée mais l'écart reste positif.*
- lycée Sedar Senghor à Magnanville : un courrier des enseignants sous couvert du chef d'établissement est en attente de réponse. *R : la DSDEN n'a pas encore reçu le courrier.*
- lycée St Exupéry à Mantes la Jolie : - 0,2 ETP AED en CTSD.
- lycée Camille Claudel à Mantes la Ville : problème de saturation des locaux. **+ 0,3 ETP AED en CTSD.**
- Lycée Louis de Broglie à Marly le Roi : - 0,1 ETP AED en CTSD.
- lycée Emilie de Breteuil à Montigny : - 0,2 ETP AED en CTSD.
- lycée Charles de Gaulle à Poissy : l'écart est de - 0,86, nous signalons depuis longtemps le problème d'un CPE pour 1176 élèves.
- lycée Lavoisier de Porcheville : il perd 0,5 ETP AED. *Réponse : internat rempli aux 2/3. + 0,2 ETP AED en CTSD.*
- lycée Bascan à Rambouillet : l'écart est de -1,78. 5 bâtiments, 5 cours de récréation, 17 hectares, un internat et 2 entrées... Et un effectif encore prévu en hausse ! *Réponse : + 1AED.* Des BTS seront créés mais pris uniquement en charge par le CFA, soit un taux d'HSA conséquent pour les personnels. **- 0,2 ETP AED en CTSD. Rappel de la situation.**
- lycée Verne à Sartrouville : mécontentement car perte d'un AED.
- lycée Jeanne d'Albret à St Germain en Laye : peut-on savoir pourquoi il y a une situation particulière pour lequel l'écart est renforcé avec 2,53 après dotation ? *R : la DSDEN honore une promesse mais le travail s'entamera l'an prochain.*
- lycée L de Vinci à St Germain : suite aux travaux, le lycée est maintenant très grand or -0,3 ETP AED.
- lycée Galois à Sartrouville : - 0,2 ETP AED en CTSD. Risque de tensions accrues car incompréhension face à la perte d'un CPE et de l'ajout d'un Perdir alors que l'établissement ne le demandait pas. *R : c'était pour compenser une anomalie de cet établissement au regard des autres.*
- lycée Plaine de Neauphle à Trappes : -0,5 ETP AED et -0,4 ETP APS. **+ 0,3 ETP AED en CTSD.**
- Lycée Ferry à Versailles : - 0,2 ETP AED en CTSD.

- lycée Viollet le Duc à Villiers St Frédéric : + 0,2 ETPE AED en GT. - *0,2 ETP AED en CTSD.*

Le GT sur l'école inclusive n'ayant pu se tenir, le Sgen-CFDT demande si la baisse de l'accompagnement mutualisé de 8h à 5h est une réalité ou une rumeur. Le Dasen confirme que c'est une rumeur et précise qu'il y a une demande accrue de moyens pour l'an prochain.

**Sylvie Hopkins, représentante du Sgen-CFDT au CTSD du 78**  
**Contact : 78@sgen.cfdt.fr**